



Témoignage d'un ancien déporté

publié le 07/03/2016

Il est des moments dans la vie où votre histoire peut croiser la grande Histoire, celle avec un h majuscule, celle enseignée dans les collèges et les lycées.

Ce fut le cas de **Mr Ropiquet** qui, en janvier 1944, va choisir de dire non à une mesure prise par le gouvernement français : il va refuser le recensement imposé par Vichy qui visait certainement à lister ceux qui seraient destinés au Service de Travail Obligatoire en Allemagne.

Ce refus aura des conséquences dans sa vie personnelle et va le plonger dans une aventure terrifiante dont il ne sortira pas indemne.

C'est pour raconter son expérience que Mr Ropiquet est intervenu ce vendredi 04 mars devant tous les élèves de troisième.

Durant cette séance, il a pu leur faire partager son histoire vécue, mais surtout, il a témoigné dans le cadre du **devoir de mémoire** qui entre dans leur programme d'histoire.

En venant témoigner au collège, il espère avoir imprimé dans la mémoire de nos jeunes les éléments nécessaires et suffisants pour que soient définitivement suspectes à leurs yeux les idées de fascisme, de nationalisme et de racisme.

Une séance qui s'est déroulée dans le silence le plus total : les élèves semblaient sans cesse questionner du regard cet ancien déporté qui leur parlait de son histoire, une histoire qui croisait celle enseignée dans leur cours.

Évidemment, on a touché à l'émotionnel mais l'objectif était avant tout de faire rencontrer à nos élèves un "évadé de l'horreur", un survivant qui pourrait leur rappeler les valeurs essentielles afin que seuls demeurent **le Droit et le Respect de l'homme**.

Portfolio

